

**A A S G A R D 5**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 500 €  
3 route de Kerbost – 22200 Grâces

**LA SOUSSIGNEE :**

- **La Société AÄSGARD**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social à 3 route de Kerbost, 22200 Grâces

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Briec,

Sous le numéro 502 461 221

Représentée par Monsieur **CHAUDET Olivier**, son gérant.

A désigné à l'issue de la signature des statuts de la société **AASGARD 5** le premier Gérant de la société, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été convenu ce qui suit :

**I – NOMINATION DU GERANT**

La soussignée nomme en qualité de Gérant de la société Monsieur **Arnaud MONNIER**, demeurant 7 bis rue de l'Etang du Prieur – 22200 Guingamp pour une durée illimitée.

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune fonction ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

**II – POUVOIRS DU GERANT**

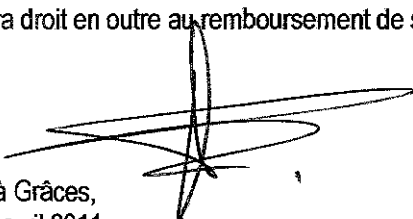
Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

**III – REMUNERATION DU GERANT**

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Grâces,  
Le 4 avril 2011



En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et à l'exécution des diverses formalités légales.

**A A S G A R D 5**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 500 €  
3 route de Kerbost – 22200 Grâces

**LA SOUSSIGNEE :**

- **La Société AÅSGARD**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social à 3 route de Kerbost, 22200 Grâces

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Briec,

Sous le numéro 502 461 221

Représentée par Monsieur **CHAUDET Olivier**, son gérant.

A désigné à l'issue de la signature des statuts de la société **AASGARD 5** le premier Gérant de la société, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été convenu ce qui suit :

**I – NOMINATION DU GERANT**

La soussignée nomme en qualité de Gérant de la société Monsieur **Arnaud MONNIER**, demeurant 7 bis rue de l'Etang du Prieur – 22200 Guingamp pour une durée illimitée.

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune fonction ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

**II – POUVOIRS DU GERANT**

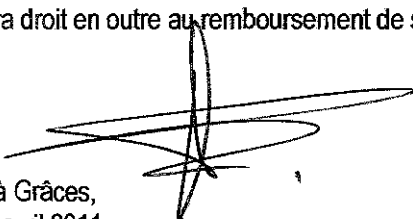
Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

**III – REMUNERATION DU GERANT**

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Grâces,  
Le 4 avril 2011



En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et à l'exécution des diverses formalités légales.